

premier étage des maisons, dites anciennes infirmeries, qu'avait été installé l'atelier de couture des Suisses, remplacé jusqu'au jour de la vente par les assemblées primaires. L'adjudicataire fut, au prix de 83,500 fr., le négociant Condantia qui fait élection d'ami en faveur de Montanier. Les deux autres portes qui fermaient le tènement des Carmes furent démolies par les soins de la municipalité. Des arrachements existent encore contre l'angle sud-ouest de l'une des maisons qui limitaient, au midi, cette cour. Celle qui lui faisait face a été démolie lors de l'expropriation du pâté Paillasson pour cause d'utilité publique. La place de la porte septentrionale est également marquée par des arrachements très visibles le long du mur au pied duquel est placée la fontaine qui fait face à la rue de la Martinière.

*Archives et la bibliothèque du couvent.* — Quand la nation a vendu tous ces biens, elle s'est réservé pour plusieurs mois la jouissance des salles qui contenaient les archives et la bibliothèque du couvent. Ces deux dépôts avaient été transportés, après les constructions de 1680, de la maison Vernay dans le grand bâtiment claustral. C'est là que les officiers de la municipalité de Lyon sont venus parapher les catalogues de toutes ces richesses historiques ou littéraires; mais cette précaution ne les a pas sauvées de la destruction ou du pillage. Le Procureur-syndic du district de Lyon, rendant compte de la gestion du Directoire depuis le 15 septembre 1790 jusqu'au 15 octobre 1791 (15), s'applaudissait de ce que les archives de tous les couvents étaient classées avec un ordre tel, qu'il était facile de trouver instantanément les titres, papiers ou terriers désirés.

---

(15) Gonon. *Bibliographie de Lyon*, n° 730.